

DÉLIBÉRATIONS

N° 2020/077/7.3

Feuillet n° 84

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt, le 31 juillet, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 17 juillet 2020

| Nombre de Conseillers Communautaires | |
|---|-----------|
| En exercice | 58 |
| Présents | 48 |
| Votants : | 54 |
| Pour : | 54 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Francis AUMETTRE donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE donne pouvoir à Jean-Jacques DUMONTET, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY donne pouvoir à Fabien JAUBERT, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD donne pouvoir à Coralie DAUBISSE, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN donne pouvoir à Lionel ARMAGHANIAN.

Suppléant : Jacqueline CLAVERIE représente Didier CLERJOUX, Éric TAVERNIER représente Dominique DURUY, Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Daniel DEVAUX représente Annie DELAGE, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI

OBJET : Emprunt Assainissement auprès de la Banque des Territoires

Afin de financer les projets d'extensions, de réhabilitation des ouvrages d'assainissement du territoire, et conformément au plan de financement prévisionnel, Monsieur le Président propose au conseil communautaire de contracter un prêt de 1 500 000 euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières suivantes :

Ligne du prêt : Aqua Prêt

Montant : 1 500 000 euros

Durée de la phase de préfinancement : 24 mois

Durée d'amortissement : 30 ans

Périodicité des échéances : trimestrielle

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A +0.75%

Commission d'instruction : 0.06% du montant du prêt.

AR PREFECTURE

024-200041150-20200731-DE2020077_MODIF-DE
Regu le 03/08/2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de 1 500 000 euros auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières indiquées ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et les demandes de réalisation de fonds.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 03/08/2020

Le Président
Dominique BOUSQUET



AR PREFECTURE

024-200041150-20200731-DE2020077_MODIF-DE
Reçu le 03/08/2020

